

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 07/11/2019

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	M. Fourcassier, maire M. Valente, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse	Mme Bekaddour Mme Berseille Mme Boyals Mme Lefebvre Mme Trémouillère	Mme Maria M. Solans Mme Mateescu Mme Martins Dos Santos
		ATSEM	
		Mme Forasté Mme Trolley de Prevaux	
Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton (IEN)		ALAE	
Mme Rougié, excusée		Mme Pinout, excusée M. Drozo, coordinateur Léo Lagrange, excusé	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Bilan de rentrée :

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 140 élèves, répartis sur 5 classes (ouverture de la 5ème classe à la rentrée 2019)

Répartition par niveaux de classe : 48 PS, 49 MS, 43 GS (effectifs à la RS 2018 : 39 PS, 35 MS, 31 GS)

Cl.1 : 27 élèves de PS, **Cl.2 :** 21 PS / 7 MS soit 28 élèves, **Cl.3 :** 15 MS / 14 GS soit 29 élèves, **Cl.4 :** 13 MS / 15 GS soit 28 élèves, **Cl.5 :** 14 MS / 14 GS soit 28 élèves

L'effectif est en hausse par rapport à l'année dernière (105 élèves en 2018, 91 élèves en 2017).

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Equipe stable, sauf décharge de direction / complément de temps partiel Classe 2 et enseignante nommée sur l'ouverture de classe :

Classe 1 : Nelly FERRER (directrice) et Delphine BOYALS (décharge de direction, en classe le mardi)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les lundis et mardis, complétée par Delphine BOYALS, en classe les jeudis et vendredis

Classe 3 : Laurence TREMOUILLERE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

Classe 5 : Imène BEKADDOUR

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : équipe stable également, une nouvelle atsem nommée sur l'ouverture de classe

- Magali TROLLEY DE PREVAUX en classe 1, Sylvie LAFURESSE nouvellement nommée / en classe 2, Victoria BERTRAND en classe 3, Karen FORASTE en classe 4 et Thérèse MOLINARI en classe 5

Directrice ALAE : Michèle PINOUT

La commission ALAE / cantine aura lieu le L.18/11/19, informations plus précises communiquées à ce moment-là + réponses aux questions des parents.

RASED : Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : **Mme Julie PAGES PETIT**

Les psychologues et enseignants spécialisés ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y a pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

- **Bilan de rentrée :** La rentrée s'est globalement bien déroulée. Suite au retour de certains parents sur la difficulté de circuler dans les couloirs avec l'ouverture de la 5^{ème} classe, les parents de la Classe 3 vont à présent passer par le couloir de la Classe 3 donnant sous le préau.

B. Règlement intérieur :

Présentation des modifications et vote : retrait du paragraphe sur les conditions d'admission à l'école maternelle (maturité physiologique) et ajout du paragraphe concernant l'obligation scolaire à 3 ans (article 2).

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

C. Projet d'école :

Le projet d'école a été réécrit en 2018, et validé par l'IEN en juin 2018.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « Langage et épanouissement »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS(Actions : Réussir l'entrée à l'école / Préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

D. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets courant sur l'année :

- **Classes 1 et 2 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

Thèmes travaillés en période 1 : Vivre ensemble à l'école

- Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne (pommes) (sortie verger à Rabastens le L.07/10)

En période 2 : Travail autour des dangers domestiques / Corps humain / Noël

- **Classes 3, 4 et 5 :** Apprendre ensemble à travers les contes

En période 1 : Rentrée / Ptit Loup / Trois petits cochons

En période 2 : Petit Chaperon Rouge / Le loup qui n'aimait pas Noël

Manifestations / sorties prévues :

- Pas de visite du Salon des Arts à St Jory puisqu'il n'aura pas lieu cette année
- Fête de Noël : J.19 (visite du Père Noël) et V.20/12 (goûter de Noël), informations à suivre dans les cahiers de liaison
- Goûter de la galette avec les parents : J.23/01/20 à partir de 16h30

Reconduits cette année :

- Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine pour les classes 3, 4 et 5 (depuis l'ouverture de la 5^{ème} classe dans les locaux de la BCD, la BCD a été transférée dans l'ancienne salle informatique, sa fréquentation est possible en ½ classe). Les emprunts pour les classes 1 et 2 reprendront quand la BCD réintégrera sa salle, soit à la fin des travaux d'extension de l'école).
- Salon des enfants : vers le mois de mai (participation de chaque classe pour exposer puis visite de l'exposition)
- Projet vélo pour les MS et GS des classes 3, 4 et 5, clôturé par sortie vélo en période 5 à la forêt de Bouconne (normalement le V.12/06/20) : cette année plusieurs parents accompagnateurs se sont déjà proposés pour passer l'agrément vélo, une information concernant les dates de passation sera transmise ultérieurement dans les cahiers de liaison.

Décloisonnements prévus pour les élèves de GS (travail en petits groupes, avec les enseignantes disponibles pendant la sieste) : musique et langues vivantes.

Questions parents : Activités diverses : peut-on envisager des activités en langue vivante, de relaxation, éducation routière, journée métier ?

Langues vivantes et Education routière sont abordés lors des décloisonnements et projet vélo. Pour le reste, les projets de classes qui seront travaillés tout au long de l'année ont été établis en fonction des programmes, auxquels nous nous conformons. Ces projets de classes ont été détaillés en réunion de rentrée.

Questions parents : Surveillance pendant les récréations / siestes ?

3 enseignantes en surveillance de cours (1 supplémentaire par rapport à l'année dernière), cour de récréation séparée en 2 (3 classes d'un côté, 2 classes de l'autre), les atsems en soin à la tisanerie et surveillance des toilettes / Dortoir : 2 adultes / Temps de repos (salle de repos + hall) : 3 adultes

E. Organisation des APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités, l'IEN valide le projet.

Les APC sont mises en place le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00 (en début d'année également le lundi puisque 36h sont à effectuer par an avec les élèves).

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} période, elles concernent des élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 4 ou 5 élèves, autour du graphisme / écriture prénom, principe alphabétique / connaissance des lettres).

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, possibilité de rencontrer l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

F. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu M.12/11/19. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année. Le travail de préparation réalisé en équipe aboutira sur plusieurs rencontres (trois normalement) entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles, avec un projet commun. Le déroulement exact sera communiqué lors du 2nd conseil d'école.

G. Bilan coopérative scolaire 2018/2019 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2018-2019 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2019 : 5482€56

Subvention mairie annuelle : 1828€ (celle de 2018 a été versée en janvier 2019, celle de 2019 en juillet)

Bilan des différentes actions :

➤ Recettes

- Don (CLES) : 439€89 (kermesse 2019 + vente sacs) + don annuel 1139€
- Participation parents : 1090€ (908€ pour 112 élèves en 2018)
- Recettes à venir : vente de photos de classes

➤ Dépenses

- Affiliation OCCE + assurance : 348€84
- Achat cadeaux de Noël : 1110€ (1 livre par enfant)
- Sortie verger : 52€
- Régies d'avance classes : 600€
- Dépenses diverses : 150€ (achat livres, projets de classes divers, ...)

Investissements en prévisions : enceinte, machine à barbe à papa ? crêpière ?

2. SECURITE

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Posture vigipirate actuelle : l'ensemble du territoire est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – Risque attentat ». Les parents rentrent dans l'école jusqu'aux classes mais un adulte est systématiquement en sécurité à l'entrée.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de confinement et les conseils de gestion de crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : un exercice attentat / intrusion et un exercice risques naturels / technologiques. Une information à destination des familles a été distribuée dans les cahiers de liaison ; suite à une demande institutionnelle, le 1^{er} exercice devait être réalisé le J.10/10 lors de la Semaine de la Sécurité ; nous l'avons finalement réalisé à l'école le M.08/10 (pour privilégier la présence de la gendarmerie qui n'aurait pas pu être présente le 10/10) selon un scénario Risque attentat / intrusion (Barricade silencieux attentat). Les élèves ont réagi rapidement, en silence, et l'exercice s'est correctement déroulé. Les gendarmes ont validé les options choisies, en nous proposant quelques alternatives.

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices sont organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le M.24/09/19 à 9h00. L'évacuation s'est très bien déroulée, sans souci particulier, la sortie a été rapide (30sec. pour les 1ers, 1min44 enfants en sécurité après comptage).

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

3. MAIRIE

Questions parents :

- Sécurité routière : Installation de panneaux de signalisation « Attention passage enfants / Ecole » + ralentisseur devant l'école
→ Le sujet a été longtemps débattu ; les parents et l'équipe éducative ont attiré l'attention sur l'importance à donner à cette zone de passage devant l'école. Plusieurs propositions ont été faites à la mairie : feu tricolore, zone limitée à 30. Le maire a précisé qu'une zone 30 pourrait être envisagée mais il faut un arrêté municipal. Pour l'instant, les panneaux de signalisation ont été commandés. Un avertisseur visuel mobile (radar pédagogique) sera installé en alternance devant chacune des écoles. Pas de ralentisseur prévu. La situation sera à nouveau évoquée après période de test.
- Stationnement gênant : est-il possible de communiquer sur cette problématique avant de faire venir la Police Municipale ?
→ Pour rappel, il est interdit de se garer sur les zébras (côté Lac et arrêt de bus chemin de la Plaine), et les places pour personnes handicapées doivent rester accessibles. La mairie nous informe que la Police Municipale relève une 1^{ère} fois le numéro d'immatriculation des voitures en infraction, puis verbalise la fois suivante.
- Cendrier sous le portique / portail d'entrée de l'école : possibilité de le déplacer ?
→ Oui, possible de le mettre en face du chemin, du côté du lac.
- Déjections canines devant l'école : mise à disposition de sachets pour ramasser ?
→ Ce sera fait.
- Point ménage
→ Depuis le changement de personnel, tout se passe très bien.
- Toilettes : accessibilité du papier toilette / robinet qui ne fonctionne pas dans les WC à côté de la classe 3
→ Robinet en panne : demande renouvelée via une nouvelle fiche d'intervention. / Un dévidoir avec feuilles de papier séparées va être installé derrière un des wc pour voir si le fonctionnement est concluant. / Les parents ont demandé à ce qu'un WC séparé, pour l'intimité, soit mis en place ; Pour des raisons de surveillance, de sécurité des élèves et de faisabilité technique, cela ne peut cependant pas être créé dans les sanitaires existants.
- Travaux : point extension + point algecos + cour de l'école (arbres, jeux, ...) + autre (rafraichissement envisagé ?). Les parents d'élèves souhaiteraient une réunion sur site pour évoquer la situation actuelle qui ne va faire qu'empirer avec l'arrivée des nouveaux logements (agrandissement en stand-by, installation d'algecos pour le dortoir, stationnement problématique)
→ Le projet d'extension a pris du retard (l'entreprise retenue ayant déposé le bilan et l'appel d'offre ayant dû être relancé). Un nouveau prestataire a été retenu en septembre, la construction sera finalement en traditionnel, donc plus longue et plus bruyante que le projet initialement retenu. Pour compenser ces désagréments, la mairie a installé depuis les vacances d'automne un algeco pour y installer le dortoir des petites sections durant la durée des travaux. Les parents élus ont demandé à le visiter, et ont trouvé l'installation très convenable (confortable, bien isolé, bien chauffé). Les parents remercient les atsems pour le temps qu'elles ont pris pendant les vacances pour que le nouveau dortoir soit bien installé. Concernant la cour de l'école, une nouvelle structure de jeux sera installée à la fin des travaux.
Une réunion d'informations destinée aux parents d'élèves aura lieu le jeudi 28/11 à 18h à l'école.